**Motion des enseignant·es élu·es au Conseil d’Administration 2023-2024**

**du lycée \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

Les élus des personnels enseignants souhaitent présenter par cette motion leurs inquiétudes et leur ferme opposition à la transformation du cycle du baccalauréat professionnel dans laquelle Mme Grandjean, ministre déléguée chargée de l’Enseignement de la formation professionnelle, persiste à s’enfermer, transformation qui ne présente aucun intérêt pour la professionnalisation de nos élèves et pour la pédagogie en lycée professionnel. Bien au contraire ces modifications ne feraient que nuire à ce qui est une réussite en LP et ne résoudraient aucun des soucis, pire, les aggraveraient. La refonte du calendrier de la classe de terminale sera catastrophique pour ces élèves comme pour les personnels (pas seulement enseignants) et impactera négativement les classes de seconde et de première.

En dépit de toute logique et en dépit de l’opposition des personnels de l’Education, des syndicats, notamment des enseignants, Mme Grandjean cherche toujours à appliquer les promesses totalement déconnectées de la réalité du terrain et surtout de l’enseignement professionnel lancées durant la campagne présidentielle.

 La modification de la classe de terminale consisterait en une **augmentation inutile** **de 50% des périodes de PFMP** sous le prétexte fallacieux de lutter contre le décrochage scolaire. En terminale les élèves sont supposés être devenus des professionnels, avec évidemment encore une marge de professionnalisation.

 A cela s’ajoute **l’avancement des épreuves** qui se déroulent actuellement à partir de fin mai (pour les CCF) à courant juin, **pour des examens au mois de mars**. Période repoussée **finalement à mai**, devant l’annonce de l’appel à mobilisation du 12/12/2023.

 Après ces épreuves les élèves partiraient en stage six semaines pour revenir passer l’oral de « chef d’œuvre » (qui serait nommé « projet », on note l’importance des termes) et de PSE (on se demande d’ailleurs pourquoi cette matière évaluée se déroulerait après ces six semaines contrairement aux autres – cherchez la logique). Ces derniers examens s’effectueraient après une coupure de 8 semaines (6 semaines de stages couplées avec deux semaines de vacances). Là encore, une ineptie.

 Le ministère prétend que c’est pour lutter contre le décrochage scolaire qui serait important en LP. Non, si le nombre d’élèves décrocheurs qui arrivent en LP est important , ils sont en réalité décrocheurs en arrivant et c’est le LP qui permet d’en raccrocher le plus grand nombre. Imposer une période purement « scolaire » de septembre au départ en stage en fin d’année accroîtrait en réalité le décrochage. Les élèves ont besoin de l’alternance période de stage/période de cours qui permet un suivi continu tout au long de l’année avec un lien fort entre les compétences professionnelles et les enseignements.

 **Une fois ces dernières épreuves passées les élèves auraient « droit » à un parcours diversifié.**

 Les élèves voulant poursuivre leurs études auraient un nouvel emploi du temps de consolidation (et les enseignants aussi). On suppose qu’ils reviendraient donc travailler gentiment en classe, studieux, pour se préparer au BTS, après une coupure de 8 semaines. Qui peut le croire ? Personne, à l’exception des promoteurs de cette réforme. Le déplacement des épreuves du bac général en mars ont démontré leur inefficacité.  Si ce résultat est aussi négatif d’un côté comment pourrait-il être positif de l’autre ?

 Ceux qui souhaitent s’insérer dans la vie active repartiraient en stage et non en PFMP jusqu’à la fin de l’année scolaire. Un stage, non certificatif, sans aucun enjeu puisque toutes les épreuves seront terminées, sans aucun suivi d’un enseignant puisque ceux-ci seraient en train de faire cours aux élèves revenus en classe. Qui peut penser que les élèves qui veulent intégrer la vie active vont aller faire encore des semaines de stages ? Non, ils prétendront vouloir revenir en cours et feront l’école buissonnière ou perturberont les autres, qui d’ailleurs seront présents selon l’humeur. Qui s’assurera de la tenue et de la discipline de l’élève en stage ? Quel enjeu ? Pourquoi être présent, à l’heure, correct, alors que le bac est déjà joué ?

 Rien que l’appellation stage démontre que nous ne sommes plus dans une période de Formation professionnelle (PFMP) et que ceci est un non sens. De même, faire partir des élèves pour les 6 semaines consécutives aux vacances de printemps n’a pas de sens. En terminale, dans la plupart des filières, les élèves partent se « former » en PFMP en début puis en milieu d’année, lorsqu’ils achèvent leur cursus, pas en fin d’année ! Cette volonté de la rue de Grenelle d’imposer de façon autoritaire une période de stage identique au niveau national va à l’encontre de la réalité de terrain et impactera les autres niveaux.

 En effet, quand c’est possible, les secondes et les premières partent en stage courant mai début juin. Là ils seraient en concurrence avec les élèves de terminale. Impensable ! Alors il faudrait les faire partir plus tôt dans l’année. Que feraient-ils en juin ? Les cours ? Si nous tendons à faire partir les élèves de seconde et première en juin, c’est parce qu’ils sont plus avancés dans leur formation et sont moins tentés de faire l’école buissonnière en stage qu’au lycée. Là encore, ce serait contre-productif d’envoyer les élèves de terminale en stage durant cette période. A cela, il faut ajouter les potentiels stages des secondes générales qui s’ajouteraient. Dans cette configuration, si la réforme venait à être appliquée, les classes de secondes et de premières, moins préparées, partiraient en stage plus tôt et celle de terminales, préparées, plus tard ? C’est absurde !

 De nombreux autres conséquences négatives pourraient être abordées, notamment les modifications des volumes horaires des élèves avec une fausse augmentation des volumes horaires des matières générales qui ne pourraient se faire qu’au détriment des matières professionnelles alors que l’année scolaire sera amputée de semaines de cours. Les textes ne sont pas sortis, nous ne pouvons nous avancer, mais le pire est à craindre. Les élèves actuellement en première et en seconde verraient leurs semaines de cours amputées en terminale, sans aucune compensation lors des deux premières années de leur cursus.

 Nous tenions à informer les parents des risques inquiétants d’une réforme privée de bon sens pédagogique, ne présentant aucune amélioration d’une formation qui sera dégradée pour leurs enfants et à manifester l’opposition du corps enseignant contre cette nouvelle attaque de l’enseignement professionnel.